

Plan stratégique du PROE 2027 – 2036

*Faire face à la triple crise planétaire
pour un environnement résilient dans la région Pacifique*

PROJET PRÉLIMINAIRE

Juillet 2026

Table des matières

1.0 Avant-propos.....	3
2.0 Résumé.....	3
3.0 Notre région du Pacifique.....	5
4.0 « <i>Un seul Va'a, un seul PROE</i> » face à la triple crise planétaire	6
Programme régional océanien de l'environnement	7
5.1 Qui sommes nous ?	7
5.2 Vision et mission.....	8
5.3 Valeurs	8
5.4 Avantages comparatifs	9
6.0 Notre parcours à venir	12
6.1 La théorie du changement	12
6.2 Domaines d'intervention stratégiques	12
DOMAINE (SFA) 1 : Science du climat et résilience face au changement climatique	13
DOMAINE (SFA) 2 : Conservation de la biodiversité	15
DOMAINE (SFA) 3 : Gestion des déchets et lutte contre la pollution	17
DOMAINE (SFA) 4 : Gouvernance environnementale	18
6.3 Facilitateurs	20
7.0 Mise en œuvre sous la forme « <i>Un seul Va'a, un seul PROE</i> »	22
8.0 Suivi, évaluation, reporting et apprentissage	25
9.0 Gouvernance du plan stratégique.....	25
10.0 Liste des acronymes.....	26

1.0 Avant-propos

[Avant-propos — Directeur général et Président du PROE.]

2.0 Résumé

[Tableau à présenter sous la forme d'un « plan sur une page », résumant les principaux éléments du plan stratégique.]

Un seul Va'a, un seul PROE Surmonter la triple crise planétaire, pour un environnement résilient dans la région Pacifique			
VISION : Un environnement résilient au sein de la région Pacifique, assurant la pérennité de nos moyens de subsistance et de notre patrimoine naturel, dans le respect de nos cultures.			
MISSION CONFIEE : Promouvoir la coopération dans la région du Pacifique et fournir une assistance afin de protéger et d'améliorer son environnement et d'assurer un développement durable pour les générations présentes et futures.			
VALEURS : Environnement, • personnel, • intégrité, • service, • respect			
AVANTAGES COMPARATIFS : • Animateur et coordinateur • Conseiller technique et renforcement des capacités • Gestionnaire de données et fournisseur de connaissances • Intégrateur des connaissances traditionnelles et scientifiques • Promoteur de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion sociale et des droits humains • Partenaire de confiance et mobilisateur de ressources			
DOMAINES D'INTERVENTION STRATÉGIQUES			
Science du climat et résilience face au changement climatique <u>OBJECTIF 1</u> : Les populations du Pacifique mènent une vie sûre et prospère grâce au renforcement de la résilience face au changement climatique et à la préparation aux catastrophes.	Conservation de la biodiversité <u>OBJECTIF 2</u> : Les habitants du Pacifique gèrent de manière durable une biodiversité saine et des écosystèmes résilients et en tirent profit.	Gestion des déchets et lutte contre la pollution <u>OBJECTIF 3</u> : Les habitants du Pacifique vivent dans un environnement propre et sain, bénéficiant de la lutte contre la pollution, d'une gestion des déchets écologique et circulaire, ainsi que de nouvelles pratiques comportementales sociales.	Gouvernance environnementale <u>OBJECTIF 4</u> : Les habitants du Pacifique et leur environnement bénéficient d'une gouvernance environnementale solide pour le développement durable.
<u>Résultats :</u> 1.1 Les États membres des îles du Pacifique participent efficacement à la CCNUCC et aux processus mondiaux et régionaux pertinents relatifs au changement climatique.	<u>Résultats :</u> 2.1 Les membres des îles du Pacifique participent efficacement à la CDB, à la CITES, à la CMS et à Ramsar, ainsi qu'aux	<u>Résultats :</u> 3.1 Les membres des îles du Pacifique participent efficacement aux négociations en vue d'un traité mondial sur la pollution	<u>Résultats :</u> 4.1 Les États membres des îles du Pacifique intègrent la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur

1.2 Les membres des îles du Pacifique abordent efficacement les priorités en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de sécurité et de pertes et dommages. 1.3 Les capacités de résilience face aux aléas multiples et au changement climatique, les connaissances, l'innovation et la recherche des États membres des îles du Pacifique sont renforcées pour étayer les prises de décisions et les actions menées, en toute connaissance de cause. 1.4 Les connaissances traditionnelles et la science du climat éclairent les approches des membres des îles du Pacifique en matière de systèmes d'alerte précoce multirisques, d'adaptation au changement climatique, d'atténuation et de pertes et dommages. 1.5 Les États membres des îles du Pacifique accèdent au financement climatique. 1.6 Les membres des îles du Pacifique, par le biais de Weather Ready Pacific, mobilisent des ressources pour des services météorologiques et hydrologiques nationaux durables et des systèmes d'alerte précoce multirisques.	processus mondiaux et régionaux pertinents. 2.2 Les États membres des îles du Pacifique gèrent efficacement des écosystèmes insulaires et océaniques sains, résilients et productifs. 2.3 Les membres des îles du Pacifique conservent et protègent les espèces menacées et en voie d'extinction. 2.4 Les membres des îles du Pacifique gèrent les espèces envahissantes, pour une biodiversité saine et des écosystèmes résilients. 2.5 Les membres des îles du Pacifique adoptent des solutions fondées sur la nature et des approches fondées sur les écosystèmes, pour favoriser la résilience climatique et le développement durable.	plastique et d'accords multilatéraux sur les déchets et la pollution. 3.2 Les membres des îles du Pacifique gèrent efficacement les déchets solides et liquides. 3.3 Les membres des îles du Pacifique manipulent, gèrent et transfèrent les déchets dangereux en toute sécurité. 3.4 Les membres des îles du Pacifique réduisent, gèrent la pollution et y font face. 3.5 Les membres des îles du Pacifique adoptent des approches de gestion intégrée et d'économie circulaire pour la récupération des ressources et la minimisation des déchets.	l'environnement, pour faire face à la triple crise planétaire. 4.2 Les États membres des îles du Pacifique utilisent des données environnementales et spatiales à des fins de planification, de reporting et de prises de décisions en toute connaissance de cause. 4.3 Les États membres des îles du Pacifique disposent d'outils de planification environnementale et de garanties pour faciliter la gouvernance des océans et le développement durable.
--	---	---	---

FACILITATEURS

OBJECTIF 5. Le PROE est une organisation inclusive, innovante et agile qui fournit des services utiles et efficaces aux habitants de la région Pacifique.

Résultats :

Population et culture

5.1 Le leadership et les capacités du PROE garantissent et renforcent une culture transformatrice, inclusive et florissante.

Gouvernance

5.2 Le PROE dispose de systèmes et de processus robustes qui permettent une bonne gouvernance.

Transformation numérique et innovation

5.3 Le PROE propose des solutions numériques transformatrices et innovantes pour une prestation de services efficiente et efficace.

Connaissances et communications

5.4 La gestion des connaissances et les communications du PROE sensibilisent et inspirent des actions positives.

Financement durable

5.5 Les membres du PROE et le PROE lui-même disposent d'un financement durable pour répondre aux priorités climatiques et environnementales.

Partenariats

5.6 Le PROE a établi des partenariats qui permettent de tirer parti des ressources et de répondre à ses priorités stratégiques et aux besoins de ses membres.

3.0 Notre région du Pacifique

La région des îles du Pacifique desservie par le PROE couvre 32 millions de km² et comprend environ 200 îles hautes et 2 500 îles basses et atolls au sein du plus grand habitat marin continu de la planète, l'océan Pacifique. La vaste étendue géographique de notre région englobe un riche réseau d'écosystèmes marins et terrestres, allant des forêts de montagne et des rivières aux îles volcaniques, en passant par les atolls coralliens de faible altitude, les lagunes, les estuaires côtiers et la haute mer. Ces habitats abritent de nombreuses plantes et animaux que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde, et certains habitats constituent des voies de passage essentielles pour les espèces migratrices.

Pendant des milliers d'années, les riches ressources naturelles de notre région ont permis aux habitants de la région Pacifique de subvenir aux besoins des populations du Pacifique et le maintien de leurs pratiques traditionnelles et de leurs moyens de subsistance. Cependant, la triple crise planétaire modifie rapidement, profondément et définitivement notre environnement, a un impact négatif sur nos ressources naturelles et menace notre mode de vie dans le Pacifique.

Le changement climatique et les cyclones tropicaux qui y sont associés, l'érosion côtière, l'intrusion d'eau salée, l'augmentation des sécheresses, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans affectent la sécurité alimentaire et hydrique du Pacifique, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les pratiques culturelles et, dans certains cas, l'État et la souveraineté.

Le changement climatique et d'autres facteurs tels que la dégradation et la destruction de l'habitat, l'urbanisation croissante, les espèces envahissantes, la surexploitation, les prises accessoires et la pollution des terres et de l'eau menacent les écosystèmes terrestres, côtiers et marins ainsi que leurs espèces végétales et animales. Les menaces qui pèsent sur notre faune et notre flore uniques, associées à la faible taille des populations et à l'aire de répartition restreinte des espèces endémiques, font de la région du Pacifique l'une de celles qui présentent les taux d'extinction d'espèces les plus élevés au monde.

L'augmentation de la production de déchets solides, liquides et dangereux, ainsi que les options limitées de gestion sûre et sécurisée des déchets dans nos îles, entraînent une pollution des environnements fragiles et des impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine. Les déchets existants qui se sont accumulés au fil des décennies, notamment les épaves de la Seconde Guerre mondiale, les contaminants nucléaires, l'amiante et les huiles usées, contribuent également de manière significative à la pollution.

L'océan Pacifique, qui définit et relie géographiquement, écologiquement et culturellement nos îles membres du Pacifique, est soumis à une pression croissante en raison des impacts combinés du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. La triple crise planétaire a ¹ un impact négatif sur nos moyens de subsistance basés sur l'océan et sur les services écosystémiques que notre océan fournit à la planète entière. Les prévisions démographiques et sanitaires actuelles pour bon nombre de nos écosystèmes et espèces océaniques sont sombres, avec des implications pour la stabilité du climat planétaire, la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et les identités culturelles du Pacifique.

Inclure dans le formulaire infographique

Notre région du Pacifique abrite :

- plus de 75 % de toutes les espèces de coraux connues
- environ 25 % des récifs coralliens du monde
- 3 000 espèces de poissons
- de vastes zones de forêts de mangroves et d'herbiers marins
- plus de la moitié des cétacés connus dans le monde
- 189 espèces de requins et de raies
- d'importantes populations de tortues marines et de dugongs
- plus de 40 espèces d'oiseaux de mer.

¹La triple crise planétaire est un cadre adopté par les Nations Unies pour décrire les trois menaces interconnectées et se renforçant mutuellement auxquelles l'humanité est confrontée : le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Nous reconnaissons l'importance d'une gestion et d'une gouvernance intégrées de nos océans, de nos lagons et de nos îles pour maintenir la résilience face à la triple crise planétaire et garantir un développement durable pour les générations présentes et futures. La gestion et la gouvernance intégrées impliquent la collaboration entre de multiples secteurs et gouvernements ; l'intégration des données environnementales et climatiques pour une prise de décision holistique ; et la garantie d'une planification et d'une action sensibles au genre et inclusives sur le plan social. Nos conventions régionales, la Convention de Nouméa et la Convention de Waigani, fournissent des cadres pour la protection et la gestion intégrées et durables de notre environnement dans la région Pacifique.²

Bien que les défis auxquels notre région est confrontée soient importants et amenés à s'intensifier, nous savons que les habitants du Pacifique se sont adaptés et ont prospéré au fil des générations grâce à des liens étroits avec l'environnement et à un riche héritage de gestion des ressources naturelles, fondé sur des pratiques et des connaissances de gestion traditionnelles. Dans les années à venir, nous nous appuyerons sur cet héritage en intégrant les pratiques et les connaissances traditionnelles à la science et à l'innovation, afin de répondre efficacement à la triple crise planétaire et de préserver notre région du Pacifique et l'avenir de nos îles.

4.0 « *Un seul Va'a, un seul PROE* » face à la triple crise planétaire

Depuis plus de dix ans, nous aspirons à être « *Un seul Va'a, un seul PROE* ». Notre plan stratégique 2027-2036 est influencé par cette métaphore de Va'a, qui reflète le parcours que nous avons accompli, d'où nous venons et où nous allons, alors que nous faisons face à l'intensification de la triple crise planétaire que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.³

Le Va'a signifie que nous travaillons ensemble, de manière collective et collaborative, en tant qu'équipe solide du PROE, de ses membres et partenaires, mêlant divers domaines d'expertise et de connaissances techniques pour naviguer ensemble et faire face à la triple crise planétaire.

Le Va'a relie l'île, le lagon et l'océan, et nous relie à travers notre Continent Bleu du Pacifique composé de grands États océaniques. Il est élaboré à partir de ressources insulaires par une communauté inclusive, et il démontre que nous travaillons avec la nature et que nous sommes motivés par la découverte et l'innovation, en combinant les connaissances traditionnelles avec la science pour éclairer notre planification, notre préparation et notre mise en œuvre.

Alors que notre Va'a se dirige vers les dix prochaines années, nous sommes conscients que la voie à suivre est incertaine en raison de l'intensification des crises liées au climat, à la biodiversité et à la pollution, de l'incertitude géopolitique croissante, des contraintes croissantes en matière de ressources et des bouleversements technologiques et sociaux importants. Nous devons nous assurer que le Va'a et ses occupants continuent à faire preuve d'agilité et d'adaptation, à prévoir et à gérer les nouvelles opportunités et les nouveaux défis, et à répondre par des solutions créatives et transformatrices pour entreprendre le parcours à venir en toute sécurité.

² La Convention de Nouméa est entrée en vigueur en 1990 en tant que Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (1986). Il s'agit du pôle Pacifique du Programme pour les mers régionales du PNUE, qui vise à faire face à la dégradation accélérée des océans et des zones côtières du monde grâce à la gestion et à l'utilisation durables des environnements marins et côtiers.

La Convention de Waigani est entrée en vigueur en 2001 en tant que Convention visant à interdire l'importation de déchets dangereux et radioactifs dans les pays insulaires du Forum et à contrôler les mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux dans la région du Pacifique Sud.

³ La triple crise planétaire est un cadre adopté par les Nations Unies pour décrire les trois menaces interconnectées et se renforçant mutuellement auxquelles l'humanité est confrontée : le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Le Va'a nous rappelle que nous devons puiser notre courage et notre inspiration en sachant que nous ne naviguons pas seuls. Notre PROE Va'a voyage avec une flottille de partenaires régionaux et mondiaux, guidés par notre boussole en étoile, la Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique, en quête d'un avenir durable, résilient et sûr pour tous les habitants du Pacifique, pour les générations à venir.

[Insérer une image qui reflète le thème : Un seul Va'a, un seul PROE]

Programme régional océanien de l'environnement

5.1 Qui sommes nous ?

Le Programme régional océanien de l'environnement, appelé PROE, est l'organisation intergouvernementale régionale du Pacifique chargée de jouer un rôle de premier plan en matière d'environnement et de changement climatique. Nous sommes composés de nos vingt-six membres et du Secrétariat.

Le PROE a été créé par un traité en 1993⁴ et est une alliance de 21 membres insulaires du Pacifique et de cinq membres métropolitains, partageant des éléments communs de culture et d'histoire, et des liens étroits avec l'environnement du Pacifique et sa gestion.⁵ Les îles du Pacifique membres du PROE ont des populations, des économies et des administrations peu nombreuses, mais ce sont de grands États océaniques qui gèrent collectivement plus de 10 % de la surface des océans de la planète. Neuf de nos États membres des îles du Pacifique sont désignés comme petits États insulaires (SIS - Small Island States), avec des circonstances et des vulnérabilités uniques.⁶

Le PROE est composé de deux organes principaux :

- **Réunion/Conférence du PROE (et son Conseil exécutif)** — l'organe de décision des membres pléniers qui se réunit tous les deux ans en tant que réunion plénière et en tant que Conseil tous les deux ans pour se consulter et prendre des décisions sur les questions régionales en matière d'environnement et de changement climatique ; et
- **Secrétariat** — responsable de la mise en œuvre des décisions de la Réunion/Conférence du PROE en partenariat avec les membres.

Nous sommes le Secrétariat des Conventions de Nouméa et de Waigani, deux accords multilatéraux régionaux sur l'environnement, et nous nous efforçons d'aider les membres à s'acquitter de leurs obligations nationales au titre de ces conventions. La Convention de Nouméa est le pôle Pacifique des conventions et du programme sur les mers régionales du PNUE. La Convention de Waigani complète et soutient la mise en œuvre régionale de la Convention de Bâle.

Le siège du PROE est situé à Apia, aux Samoa, avec un bureau sous-régional dans la République des Îles Marshall, un bureau aux Fidji et un personnel en poste aux Îles Salomon et au Vanuatu. Nous accueillons les bureaux sous-régionaux de nos principaux partenaires des Nations Unies, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à notre siège d'Apia.

⁴ Accord PROE, 1993.

⁵**Membres des îles du Pacifique** : Samoa américaines, Commonwealth des îles Mariannes du Nord, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna.

Membres métropolitains : Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni

⁶**Membres des SIS (PROE)** : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nioué, Palaos, Tokélaou et Tuvalu.

Nous sommes membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CROP) et travaillons conjointement pour réaliser la vision globale définie par les dirigeants du Pacifique dans la Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique (Stratégie 2050). Nous sommes à la pointe dans les deux domaines thématiques de la Stratégie 2050, à savoir : (i) changement climatique et catastrophes, et (ii) océans et environnement.

Ce plan stratégique oriente le travail du Secrétariat, réalisé en partenariat avec les membres. Il reflète notre engagement à faire face de manière efficace et collaborative à la triple crise planétaire et oriente la mise en œuvre de notre stratégie 2050.

[Figure 1 : Insérer la carte des pays et territoires membres et l'emplacement des bureaux du PROE.]

5.2 Vision et mission

La vision à long terme du PROE reflète les interconnexions entre un environnement sain et prospère et des communautés et cultures saines et prospères :

Un environnement résilient au sein de la région Pacifique, assurant la pérennité de nos moyens de subsistance et de notre patrimoine naturel, dans le respect de nos cultures.

Nous avons fait de notre mandat, tel que défini dans l'Accord du PROE, notre mission, afin de ne jamais perdre de vue le rôle qui nous a été confié par nos membres lors de la création du PROE :

Promouvoir la coopération dans la région du Pacifique et fournir une assistance afin de protéger et d'améliorer son environnement et d'assurer un développement durable pour les générations présentes et futures.

5.3 Valeurs

Dans notre cheminement et notre action sous la devise « *un seul Va'a, un seul PROE* », nous sommes guidés et ancrés sur cinq valeurs :

Environnement

Nous donnons l'exemple grâce à des actions, des innovations et des activités de sensibilisation visant à prendre soin de l'environnement du Pacifique et à le protéger. Grâce à notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la durabilité, nous contribuons à la résilience des moyens de subsistance, des communautés et des cultures pour les générations à venir.

Populations

Nous valorisons et soutenons notre personnel, nos membres et nos communautés. Nous encourageons la diversité et favorisons la sensibilisation et l'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'inclusion sociale (GEDSI) et des personnes en situation de handicap. En écoutant, en partageant et en travaillant en collaboration, nous permettons à tous les habitants de la région Pacifique d'être informés et de participer activement à l'identification des problèmes et des solutions, et au partage des bénéfices.

Service

Nous sommes appelés à servir et à répondre aux priorités de nos membres des îles du Pacifique en matière d'environnement et de changement climatique. Nous élaborons des programmes fondés sur des données probantes, diffusons les connaissances, tirons parti de l'expertise du Pacifique et la renforçons, et produisons des résultats concrets qui profitent à nos gouvernements membres et aux populations du Pacifique.

Intégrité

Nous gérons avec sagesse les ressources qui nous sont confiées, nous restons impartiaux et apolitiques dans nos interactions, nous agissons de manière juste et équitable et nous appliquons des normes élevées de conduite éthique.

Respect

Nous réalisons notre travail grâce à une collaboration respectueuse entre le Secrétariat, les membres et les partenaires. Nous établissons et entretenons des relations solides, en nous appuyant sur le leadership et la diplomatie de la région Pacifique.

5.4 Avantages comparatifs

Le PROE a des responsabilités, des forces et des approches de travail uniques, affinées au cours de plus de trente ans de prestation de services pour la région Pacifique :

Animateur et coordinateur

Le PROE rassemble et coordonne les États membres insulaires du Pacifique, les agences CROP homologues ainsi que ses partenaires techniques et financiers afin de favoriser l'échange de connaissances et d'idées, de partager des données, d'identifier des solutions, de coordonner les actions, d'améliorer l'accès au financement et aux ressources, et de soutenir la mise en œuvre des priorités régionales et des engagements environnementaux mondiaux. Nos responsabilités en matière d'organisation et de coordination incluent :

- Secrétariat du Conseil météorologique du Pacifique (PMC - Pacific Meteorological Council), un organe subsidiaire spécialisé de la Réunion/Conférence du PROE, chargé de coordonner les programmes et les activités visant à renforcer les services météorologiques et hydrologiques nationaux.
- Diriger et coordonner l'assistance technique et le soutien aux négociations aux petits États insulaires en développement du Pacifique pour les AME, ⁷ notamment la CCNUCC, la CDB, la Convention de Ramsar, la CMS, la CITES, l'accord BBNJ, les conventions BRS et la Convention de Minamata, ainsi que pour l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Nous soutenons également le processus du Comité de négociation intergouvernemental (INC - Intergovernmental Negotiating Committee) visant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique.
- Tables rondes et dialogues régionaux, par exemple la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature, la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique, la Table ronde pour un Pacifique plus propre, la Table ronde sur le développement durable, le Dialogue sur le partenariat du PROE et le dialogue sur les pertes et dommages.
- Centres techniques d'excellence, tels que le Centre du Pacifique sur les changements climatiques, le Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique et l'Unité de coordination des projets.
- Hôte principal et partenaire de coordination du Réseau régional des centres climatiques de l'Association régionale V (RA V) de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour le Pacifique.
- Centre technique régional pour les conventions CDB et BRS, respectivement.
- Centre de gestion des connaissances sur l'environnement.

⁷ Les Accords multilatéraux sur l'environnement dans leur intégralité : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur les zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage (CMS), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Accord BBNJ), Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm - BRS).

Centres techniques d'excellence

Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) — créé en 2019, le PCCC est accueilli par le PROE et appartient aux populations du Pacifique. Il s'agit d'un centre d'excellence pour un Pacifique résilient face aux changements climatiques, grâce au courtage des connaissances, à la transformation de la science en services et à la recherche appliquée, au renforcement des capacités et à l'innovation. Poursuivant la vision « *Catalyser l'action climatique et les investissements dans la région Pacifique* », le PCCC répond au besoin urgent de renforcer la capacité de nos membres des îles du Pacifique à relever les défis complexes et évolutifs du changement climatique.

Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique — créé en 2019, le PRISMSS est un mécanisme régional qui permet aux membres des îles du Pacifique d'accéder à l'expertise et aux meilleures pratiques en matière de gestion des espèces envahissantes. Les objectifs consistent à réduire l'impact écologique et socio-économique des espèces envahissantes sur les écosystèmes et à protéger les sites valorisés. Le PRISMSS fournit un soutien technique dans le cadre de cinq programmes régionaux : (i) Protect Our Islands, (ii) Predator Free Pacific, (iii) War On Weeds, (iv) Natural Enemies Natural Solutions et (v) Resilient Ecosystems Resilient Communities.

Unité de coordination de projet — créée en 2017, l'unité de coordination de projet (PCU - Project Coordination Unit) soutient les membres du PROE et des îles du Pacifique dans le développement, la coordination et la mise en œuvre de projets liés au financement de la lutte contre le changement climatique et de la protection de l'environnement, y compris dans le cadre des responsabilités du PROE en tant qu'entité accréditée auprès des principaux fonds pour le climat. Elle fournit des conseils et assure une coordination tout au long du cycle des projets, soutient la gouvernance et la supervision des projets et renforce les systèmes de gestion de projet.

Conseiller technique et renforcement des capacités

Nous fournissons des conseils ciblés, dispensons des formations et renforçons les capacités ; nous préparons des directives techniques pour les membres des îles du Pacifique afin de renforcer leur législation, leurs politiques, leurs systèmes et leurs processus en matière d'environnement et de climat. Nous traduisons la science en plans et politiques qui éclairent les actions sur le terrain et les solutions pratiques, et favorisons l'innovation dirigée par la région Pacifique.

En tant que leader des mécanismes One CROP portant sur les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), nous apportons un soutien technique aux membres des îles du Pacifique tout au long du cycle de négociation, de ratification, de mise en œuvre, de suivi, de reporting, de mise en conformité et d'application des AME. Il s'agit notamment de faire entendre la voix de la région Pacifique dans les forums internationaux essentiels (par exemple à l'occasion des réunions de la Conférence des Parties sur le climat, la biodiversité, les déchets et la pollution).

Gestionnaire de données et fournisseur de connaissances

Nous disposons de portails et de plateformes d'interface dédiés qui collectent et gèrent en toute sécurité des référentiels régionaux de données et d'informations environnementales et climatiques.⁸ Ces données et informations éclairent les politiques nationales, la planification, le suivi, le reporting et les prises de décisions, et guident les Membres dans les négociations concernant les AME.

⁸ Nos portails et plateformes d'interface incluent le portail de données sur l'environnement du Pacifique, le portail sur les changements climatiques dans le Pacifique, le bureau et le partenariat météorologiques pour le Pacifique, le réseau des centres climatiques régionaux de l'OMM RA V pour le Pacifique, le portail des aires protégées des îles du Pacifique, la base de ressources Invasive Species Battler, le Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale et le catalogue de la bibliothèque virtuelle du PROE.

Nous organisons également des formations, des forums et des webinaires, et préparons des notes d'information et d'autres supports de connaissance afin de renforcer la planification et la gestion environnementales, ainsi que la sensibilisation et la préparation face aux aléas climatiques et météorologiques.

Intégrateur des connaissances traditionnelles et scientifiques

Les savoirs traditionnels et les systèmes de gestion coutumiers des peuples du Pacifique reposent sur des liens profonds tissés avec l'environnement, et sur des observations menées sur le long terme, offrant ainsi des perspectives susceptibles de compléter et d'enrichir la science moderne. Le PROE soutient l'intégration des connaissances traditionnelles à la science afin de développer des solutions innovantes et efficaces, permettant de relever les défis de la triple crise planétaire.

Nous combinons les savoirs traditionnels et la science pour éclairer les politiques relatives au changement climatique et la planification de l'adaptation, pour comprendre les pertes et les dommages, renforcer et améliorer la pertinence des systèmes d'alerte précoce, orienter la conservation de la biodiversité et la gestion des écosystèmes, et guider la mise en œuvre de nos mesures de sauvegarde environnementales et sociales.

Promoteur de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion sociale (principes GEDSI) et des droits humains

Le PROE s'engage à promouvoir l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'inclusion sociale et les droits humains. Cela signifie que nous identifions les risques et mettons en œuvre des mesures de protection à toutes les étapes du cycle des projets ou des programmes, et dans le cadre de notre fonctionnement quotidien. Nos approches proactives et notre culture de protection s'appliquent à l'ensemble du personnel, des sous-traitants et des parties prenantes du PROE en ce qui concerne les principes GEDSI, l'inclusion des personnes handicapées, la protection des enfants, la prévention de l'exploitation sexuelle, des abus et du harcèlement, ainsi que la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être au travail.

Partenaire de confiance et mobilisateur de ressources

Le PROE possède de vastes réseaux nationaux, régionaux et mondiaux, et nous entretenons des partenariats solides à tous les niveaux, fondés sur le respect et la confiance. Notre campus d'Apia abrite les bureaux sous-régionaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation météorologique mondiale, ainsi que le personnel de l'Agence japonaise de coopération internationale et de Live and Learn.

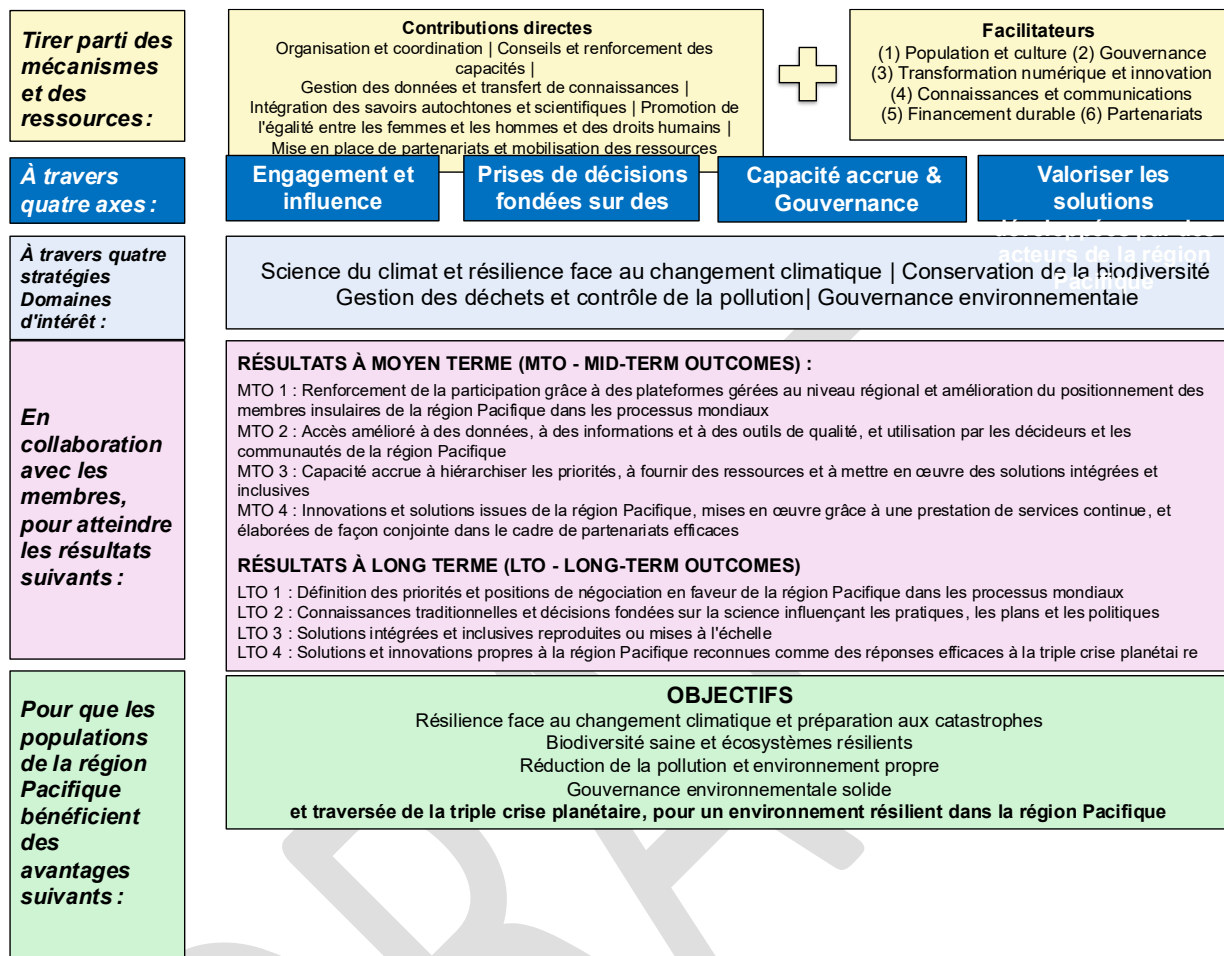
Nous sommes une entité accréditée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds d'adaptation (FA). En étroite collaboration avec les membres et partenaires des îles du Pacifique, nous concevons conjointement des propositions de projets prêts à être financés, des portefeuilles de projets et des approches programmatiques visant à répondre aux priorités environnementales et climatiques. Nous nous concentrons de plus en plus sur des approches programmatiques qui regroupent les priorités et les besoins régionaux, relient entre eux des projets distincts afin d'optimiser leur impact, définissent des parcours d'investissement plus clairs pour les bailleurs de fonds et réduisent les coûts de transaction ainsi que la charge administrative.

Programme WRPP (Weather Ready Pacific Programme)

Le programme « Weather Ready Pacific » propose une approche programmatique pilotée par les pays de la région Pacifique, qui vise à renforcer la résilience régionale grâce à des investissements durables et coordonnés dans les services météorologiques, hydrologiques, océanographiques et climatiques. Ce programme associe le renforcement institutionnel des services météorologiques et hydrologiques nationaux aux infrastructures, aux systèmes techniques, aux données, à la prestation de services et à la coopération régionale nécessaires pour traduire les alertes précoces en actions concrètes, tous secteurs confondus. Il établit une feuille de route d'investissement décennale chiffrée qui réduit la fragmentation, aligne le soutien des partenaires sur les priorités définies par les pays de la région Pacifique et contribue à protéger des vies, à préserver les acquis en matière de développement et à renforcer la résilience des communautés.

6.0 Notre parcours à venir

6.1 La théorie du changement



6.2 Domaines d'intervention stratégiques

Les travaux du PROE pour la décennie 2027 à 2036 se concentreront sur quatre domaines d'intervention stratégiques qui s'appuient sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique 2017—2026 :

1. Science du climat et résilience face au changement climatique
2. Conservation de la biodiversité
3. Gestion des déchets et lutte contre la pollution
4. Gouvernance environnementale

Chaque domaine d'intervention stratégique a son propre objectif et une série de résultats à atteindre au cours des dix prochaines années, mais ils sont interdépendants et mis en œuvre conjointement pour : aborder les liens entre les trois éléments de la triple crise planétaire ; renforcer la coordination des initiatives régionales et nationales ; et soutenir les membres sur des thèmes multidisciplinaires tels que la gouvernance des océans, la sécurité climatique et environnementale, ou encore le programme One Health.

Les approches de mise en œuvre conjointe sont également importantes dans le contexte de notre région Pacifique, où les îles, les lagunes et les océans sont étroitement liés et où les actions menées dans une zone peuvent avoir un impact significatif sur les autres.

Nos travaux réalisés dans le cadre des domaines d'intervention stratégiques contribueront à la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement (notamment des conventions de Nouméa et de Waigani), à la réalisation des objectifs de développement durable, et à la mise en œuvre de la stratégie 2050 à travers les domaines thématiques que sont le changement climatique et les catastrophes, l'océan et l'environnement.⁹

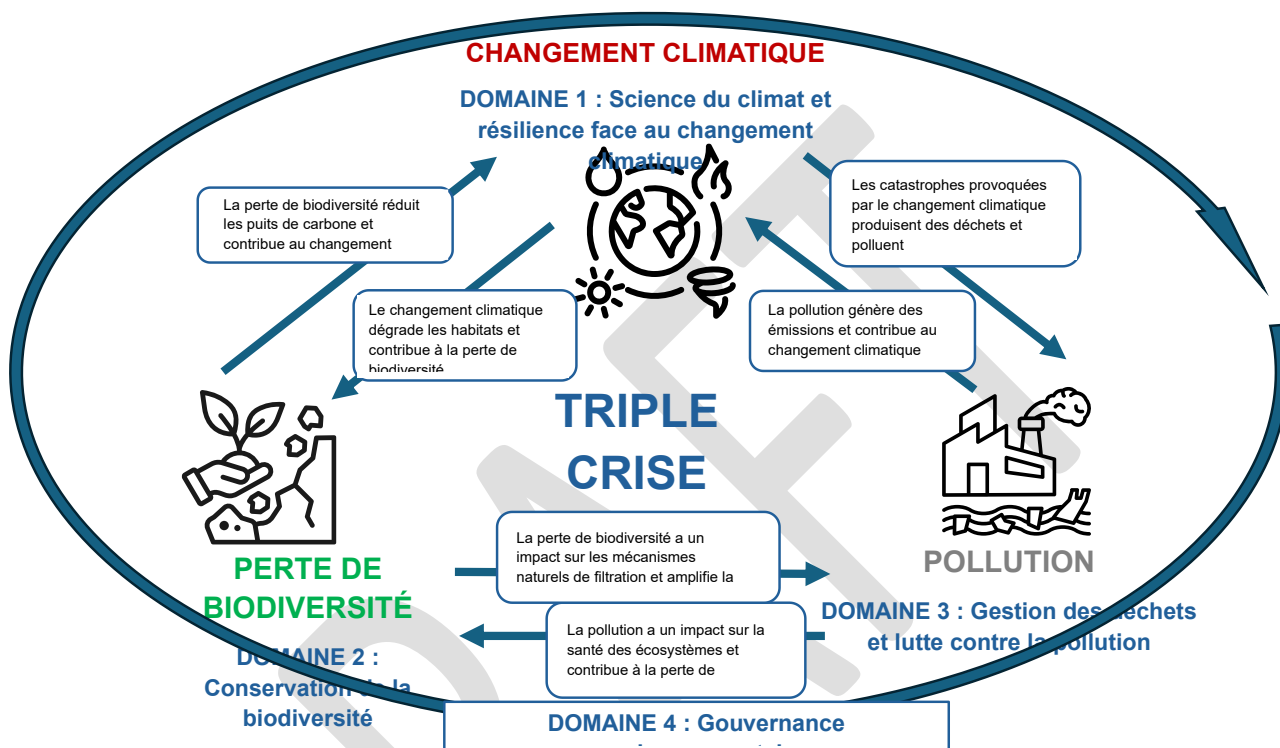


Figure 2 : Exemples illustrant, à un niveau général, les liens et les interconnexions entre les trois composantes de la triple crise planétaire et les quatre domaines d'intervention stratégiques (SFA - Strategic Focus Areas) du PROE. La gouvernance environnementale concerne tous les éléments ; elle est liée aux autres domaines d'intervention stratégiques (SFA - Strategic Focus Areas) et les soutient.

DOMAINE (SFA) 1 : Science du climat et résilience face au changement climatique

Les dirigeants de la région Pacifique ont identifié le changement climatique comme étant la plus grande menace existentielle du Continent Bleu du Pacifique. Les coûts environnementaux, économiques, sociaux et culturels du changement climatique sont élevés et il est probable qu'ils augmentent encore.

⁹ Domaines thématiques et objectifs pertinents du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 (pour 2023-2030) : Changement climatique et catastrophes

- Objectif 1. Que tous les peuples du Pacifique mènent une vie sûre, protégée et prospère, résiliente face aux impacts du changement climatique et aux catastrophes.
- Objectif 2. La région reste à l'avant-garde de l'action climatique mondiale.

Océan et environnement :

- Objectif 1. L'océan et l'environnement de la région Pacifique sont gérés de manière durable et résistent aux menaces.

Le PROE continue de diriger la réponse de la région face au changement climatique en tant qu'hôte du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC - Pacific Climate Change Centre), qui fournit des services de courtage de connaissances, de recherche appliquée, de renforcement des capacités et d'innovation, contribuant ainsi à une action climatique informée, inclusive et efficace.

Nous menons les approches One CROP par le biais de notre Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique et de notre dialogue sur les pertes et dommages, et nous soutenons l'engagement des membres des îles du Pacifique dans les processus de la CCNUCC et de la Conférence des Parties, dans l'Accord de Paris et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le PROE aide les membres des îles du Pacifique à élaborer des politiques, des plans et des actions pratiques pour aborder l'atténuation du changement climatique, l'adaptation, la sécurité et les pertes et dommages causés par le climat. À travers ces activités, nous mettons l'accent sur les approches fondées sur les écosystèmes (domaine d'intervention stratégique 2) et sur l'économie circulaire (domaine d'intervention stratégique 3).

Le PROE est la plaque tournante de la région Pacifique en matière de climatologie. Nous travaillons sous la direction et la supervision du Conseil météorologique du Pacifique et en tant qu'hôte du Partenariat pour le bureau météorologique océanien et du réseau des centres climatiques régionaux WMO RA V. Notre objectif est de renforcer la capacité des services météorologiques et hydrologiques nationaux à partager des connaissances et des données scientifiques opportunes et précises pour tous, sur le temps, le climat, l'eau, les océans et les risques géologiques. Nous intégrons également les connaissances traditionnelles à la science du climat pour améliorer la préparation et la réponse aux catastrophes, et pour soutenir la résilience des communautés, les moyens de subsistance et la gestion de l'environnement.

Grâce à l'approche programmatique de Weather Ready Pacific, en tant qu'entité accréditée au titre du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation, et par le biais d'autres mécanismes de financement, nous aidons les membres des îles du Pacifique à accéder au financement climatique et à le gérer, conformément aux priorités nationales, pour un avenir résilient et sobre en carbone.

La Stratégie météorologique des îles du Pacifique, la Feuille de route du Pacifique pour le renforcement des services climatiques et la Stratégie du Centre du Pacifique sur le changement climatique, toutes pilotées par le PROE, s'inscrivent dans le droit fil du Plan stratégique 2027-2036 du PROE et fournissent des précisions supplémentaires sur les initiatives et les activités qui seront mises en œuvre pour soutenir l'objectif et les résultats du Domaine d'action stratégique 1.

Science du climat et résilience face au changement climatique

Objectif 1. Les populations du Pacifique mènent une vie sûre et prospère grâce au renforcement de la résilience face au changement climatique et à la préparation aux catastrophes.

Résultats :

- 1.1 Les États membres des îles du Pacifique participent efficacement à la CCNUCC et aux processus mondiaux et régionaux pertinents relatifs au changement climatique.
- 1.2 Les membres des îles du Pacifique abordent efficacement les priorités en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de sécurité et de pertes et dommages.
- 1.3 Les capacités de résilience face aux aléas multiples et au changement climatique, les connaissances, l'innovation et la recherche des États membres des îles du Pacifique sont renforcées pour étayer les prises de décisions et les actions menées, en toute connaissance de cause.
- 1.4 Les connaissances traditionnelles et la science du climat éclairent les approches des membres des îles du Pacifique en matière de systèmes d'alerte précoce multirisques, d'adaptation au changement climatique, d'atténuation et de pertes et dommages.
- 1.5 Les États membres des îles du Pacifique accèdent au financement climatique.
- 1.6 Les membres des îles du Pacifique, par le biais de Weather Ready Pacific, mobilisent des ressources pour des services météorologiques et hydrologiques nationaux durables et des systèmes d'alerte précoce multirisques.

DOMAINE (SFA) 2 : Conservation de la biodiversité

La conservation de la biodiversité, y compris la gestion des écosystèmes, est au cœur du travail du PROE. Une biodiversité et des écosystèmes sains sont à la base du développement durable, de la sécurité alimentaire, de la santé et du bien-être humains, des pratiques culturelles de la région Pacifique et de la résilience face au changement climatique.

Pour faire face aux menaces et pressions croissantes auxquelles sont confrontés la biodiversité et les écosystèmes d'importance mondiale de notre région, le PROE se concentre sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités ; la promotion de la gestion coutumière et de la gestion traditionnelle (y compris l'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles) et une action coordonnée aux niveaux infranational, national et régional, par le biais de la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature et du Service régional de soutien à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique. Nous soutenons également l'élaboration de lois, de politiques et de protocoles, ainsi que la sécurisation de financements et de ressources, afin de mettre en œuvre et de renforcer la biodiversité et la restauration des écosystèmes et des pratiques de gestion durable.

Nos priorités spécifiques comprennent : le soutien à la gestion des aires protégées et des écosystèmes, la conservation et la protection des espèces menacées et en voie de disparition (y compris la protection des espèces migratrices), la gestion des espèces envahissantes, incluant les plantes, les animaux, les agents pathogènes et autres organismes envahissants présents dans les milieux marins, d'eau douce et terrestres, et l'accompagnement des États membres des îles du Pacifique dans la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (SfN), en matière de politiques et de planification, du niveau communautaire jusqu'au niveau national. Les SfN protègent directement les écosystèmes et soutiennent l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci (Domaine

d'intervention stratégique 1), ainsi que la lutte contre la pollution (Domaine d'intervention stratégique 3).¹⁰

Le PROE dirige les approches One CROP pour renforcer l'engagement efficace des membres des îles du Pacifique en faveur de la CDB, de la CITES, de la CMS et de la Convention de Ramsar ainsi que leur mise en œuvre. Nous sommes également le Secrétariat de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature.

Le *Cadre océanien pour la conservation de la nature*, le *Programme régional des îles du Pacifique sur les espèces marines*, le *Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique* et le *Cadre d'orientation pour la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique*, tous pilotés par le PROE, s'inscrivent dans le droit fil du Plan stratégique 2027-2036 du PROE et fournissent des précisions supplémentaires sur les initiatives et les activités qui seront menées à l'appui de l'objectif et des résultats du Domaine d'action stratégique 2.

Conservation de la biodiversité

Objectif 2. Les habitants du Pacifique gèrent de manière durable une biodiversité saine et des écosystèmes résilients et en tirent profit.

Résultats :

- 2.1 Les membres des îles du Pacifique participent efficacement à la CDB, à la CITES, à la CMS et à Ramsar, ainsi qu'aux processus mondiaux et régionaux pertinents.
- 2.2 Les États membres des îles du Pacifique gèrent efficacement des écosystèmes insulaires et océaniques sains, résilients et productifs.
- 2.3 Les membres des îles du Pacifique conservent et protègent les espèces menacées et en voie d'extinction.
- 2.4 Les membres des îles du Pacifique gèrent les espèces envahissantes, pour une biodiversité saine et des écosystèmes résilients.
- 2.5 Les membres des îles du Pacifique adoptent des solutions fondées sur la nature et des approches fondées sur les écosystèmes, pour favoriser la résilience climatique et le développement durable.

¹⁰ Par exemple, une SfN axée sur la restauration des mangroves et des zones humides crée des puits de carbone, protège le littoral et favorise la filtration des polluants des plans d'eau.

DOMAINE (SFA) 3 : Gestion des déchets et lutte contre la pollution

La gestion efficace des déchets et le contrôle de la pollution restent des défis pour nos membres des îles du Pacifique. La production de déchets augmente dans les flux de déchets solides, liquides et dangereux, et ne peut pas être facilement gérée en raison de la superficie limitée des décharges, de l'inadéquation des infrastructures de manutention et de traitement des déchets, des coûts de transport élevés et de l'exiguïté des marchés intérieurs pour les matériaux recyclés. Le changement climatique aggrave les difficultés existantes, car les décharges et autres infrastructures de gestion des déchets sont touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes et par l'élévation du niveau de la mer, ce qui a des répercussions sur l'environnement et la santé humaine. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les cyclones et les inondations génèrent également d'importants volumes de déchets liés aux catastrophes, ce qui alourdit les efforts de reconstruction après les catastrophes.

Pour faire face aux défis importants et croissants de la région en matière de déchets et de pollution, le PROE continuera à soutenir le renforcement des capacités nationales, l'élaboration de lois et de politiques, la sécurisation des financements et des ressources, ainsi que la coopération technique et la création de réseaux par le biais de la Table ronde pour un Pacifique propre. L'accent sera mis sur les partenariats public-privé et sur la participation directe des différents secteurs économiques aux initiatives de minimisation des déchets (et pas uniquement sur la gestion des déchets en fin de cycle).

Le contrôle de la pollution marine et la lutte contre la pollution marine resteront un domaine de travail important, en particulier dans le contexte de la gouvernance des océans, des industries océaniques et de l'assainissement de la pollution héritée des épaves de la Seconde Guerre mondiale. Le PROE continuera à mener les approches One CROP pour soutenir l'engagement des membres des îles du Pacifique en matière de déchets et de pollution, y compris les négociations en vue d'un traité mondial sur la pollution plastique.

Nous soutiendrons de plus en plus les membres des îles du Pacifique dans leur transition vers des économies circulaires. Les approches de l'économie circulaire donnent la priorité à la prévention en matière de déchets, puis à la réutilisation, au recyclage, à la récupération et, enfin, à l'élimination.¹¹ Les économies circulaires contribuent également à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les impacts sur les écosystèmes et les espèces liés à l'extraction, à l'utilisation et à l'élimination des matières.

La stratégie « Pour un Pacifique plus propre » pilotée par le PROE, le Programme de prévention de la pollution de l'océan Pacifique, le Plan régional d'urgence en cas de déversement marin dans les îles du Pacifique, le Plan d'action régional du Pacifique contre les déchets marins, le Plan régional d'installations d'accueil pour les petits États insulaires en développement de la zone Pacifique, ainsi que le *Plan d'action régional du Pacifique sur le mercure* s'inscrivent dans le droit fil du Plan stratégique 2027-2036 du PROE et fournissent des précisions supplémentaires sur les initiatives et les activités qui seront menées à l'appui de l'objectif et des résultats du Domaine d'action stratégique 3.

¹¹ Les économies circulaires mettent l'accent sur l'adoption de modes de vie plus durables et le choix de consommer ou d'acheter moins ; la réutilisation des produits ou des objets ; la conception de produits ou de services qui utilisent moins de matériaux par unité de production et/ou tout au long de leur cycle de vie, la réparation des objets défectueux afin qu'ils redeviennent pleinement fonctionnels, la remise à neuf des objets pour améliorer ou restaurer leur fonctionnalité, la réutilisation ou l'adaptation d'objets mis au rebut afin qu'ils puissent remplir une autre fonction, ainsi que le recyclage et la transformation des déchets en d'autres produits, matériaux ou substances. L'objectif global consiste à éviter et/ou à minimiser la production de déchets.

Gestion des déchets et lutte contre la pollution

Objectif 3 : Les habitants du Pacifique vivent dans un environnement propre et sain, bénéficiant de la lutte contre la pollution, d'une gestion des déchets écologique et circulaire, ainsi que de nouvelles pratiques comportementales sociales.

Résultats :

- 3.1 Les membres des îles du Pacifique participent efficacement aux négociations en vue d'un traité mondial sur la pollution plastique et d'accords multilatéraux sur les déchets et la pollution.
- 3.2 Les membres des îles du Pacifique gèrent efficacement les déchets solides et liquides.
- 3.3 Les membres des îles du Pacifique manipulent, gèrent et transfèrent les déchets dangereux en toute sécurité.
- 3.4 Les membres des îles du Pacifique réduisent, gèrent la pollution et y font face.
- 3.5 Les membres des îles du Pacifique adoptent des approches de gestion intégrée et d'économie circulaire pour la récupération des ressources et la minimisation des déchets.

DOMAINE (SFA) 4 : Gouvernance environnementale

La gouvernance environnementale est étroitement liée aux trois autres domaines d'intervention stratégique et les soutient. Le travail de gouvernance environnementale du PROE fournit aux membres des îles du Pacifique les cadres, les processus et les outils qui abordent tous les aspects de la triple crise planétaire et qui sous-tendent le développement durable.

Grâce à des cadres tels que les stratégies nationales de gestion de l'environnement, nous facilitons la planification intersectorielle et l'élaboration de politiques à l'échelle du gouvernement. Notre objectif est de soutenir les décisions en matière de développement durable et de renforcer la mise en œuvre intégrée des AME en identifiant et en gérant les synergies et les compromis entre les interventions en matière de changement climatique, de biodiversité et de pollution.

Nous savons que l'accès à des données environnementales et spatiales fiables et actualisées permet une planification, un reporting et des prises de décisions éclairées. Nous facilitons la collecte, la gestion et le partage des données par le biais du portail de données sur l'environnement du Pacifique géré par le PROE, de portails nationaux de données environnementales et de processus régionaux et nationaux de reporting sur l'état de l'environnement.

Le centre d'observation de la Terre Emma Luke du PROE est un centre régional de surveillance environnementale, de planification fondée sur des preuves et d'innovation géospatiale. Il soutient des activités telles que la cartographie et la surveillance de la biodiversité et des écosystèmes, la réduction des risques de catastrophes et la planification de la résilience climatique, et propose des formations et un renforcement des capacités en matière d'analyse géospatiale et de télédétection.

Le PROE travaille depuis longtemps avec les membres des îles du Pacifique pour renforcer la législation, les politiques et les processus en matière de planification environnementale et d'évaluation d'impact. Nous renforçons également les politiques et procédures de sauvegarde environnementale et sociale afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux négatifs des projets de développement. Cela fait partie de nos principaux travaux en matière de développement durable et de gouvernance des océans, et cela sera essentiel pour aider les membres des îles du Pacifique à mettre en œuvre efficacement l'Accord BBNJ. Le Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale fournit une plateforme permettant de mettre en relation des professionnels de la

planification et de l'évaluation environnementales et constitue un référentiel de données ainsi qu'un forum de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Le *cadre de gouvernance des océans du PROE* est aligné sur le Plan stratégique 2027-2036 du PROE et fournit de plus amples détails sur les initiatives et les activités qui seront entreprises à l'appui de l'objectif et du résultat 4.3 du domaine d'intervention stratégique 4.

Gouvernance environnementale

Objectif 4 : Les habitants du Pacifique et leur environnement bénéficient d'une gouvernance environnementale solide pour le développement durable.

Résultats :

- 4.1 Les États membres des îles du Pacifique intègrent la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement, pour faire face à la triple crise planétaire.
- 4.2 Les États membres des îles du Pacifique utilisent des données environnementales et spatiales à des fins de planification, de reporting et de prises de décisions en toute connaissance de cause.
- 4.3 Les États membres des îles du Pacifique disposent d'outils de planification environnementale et de garanties pour faciliter la gouvernance des océans et le développement durable.

6.3 Facilitateurs

Six facilitateurs du PROE reflètent les ressources, les systèmes, les processus et les approches qui soutiennent les travaux menés dans le cadre de nos domaines d'intervention stratégiques et qui sous-tendent une prestation de services efficace :

1. Populations et culture
2. Gouvernance
3. Transformation numérique et innovation
4. Connaissances et communications
5. Financement durable
6. Partenariats

Grâce à un objectif global en matière de facilitateurs et à une série de résultats définis, nous renforcerons les performances organisationnelles du PROE au cours de la période de son Plan stratégique 2027-2036.

Populations et culture

Les populations représentent notre ressource la plus importante. Le PROE offrira un environnement positif et sain à son personnel et à ses membres, et renforcera les capacités et les compétences de tous. Nous serons une organisation inclusive qui intègre des approches fondées sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale (principes GEDSI), le handicap et les droits humains dans nos bureaux et dans nos domaines de travail techniques.

Gouvernance

Une gouvernance solide garantit la confiance de nos membres, de nos partenaires et des autres parties prenantes. Nous suivrons des processus de gouvernance et de supervision efficaces, soutenus par des cadres politiques robustes, par une planification, un suivi et des rapports intégrés, par une assurance qualité et une mise en conformité, ainsi qu'une gestion des risques d'entreprise. Nous fournirons des services de manière efficiente, efficace, transparente et durable, et nous renforcerons notre suivi organisationnel, nos évaluations, notre reporting et notre apprentissage.

Transformation numérique et innovation

La transformation numérique et l'innovation comprennent le renforcement des compétences du personnel du PROE et des membres en matière d'outils et de technologies numériques, favorisant des méthodes de travail et des prises de décisions plus intelligentes et plus efficaces. Nous mettrons l'accent sur une utilisation des innovations numériques à la fois sûre, sécurisée et respectueuse de l'environnement et de la société, pour obtenir des résultats significatifs. Afin de soutenir nos membres, nous nous concentrerons sur les technologies pertinentes pour la région Pacifique, adaptées aux besoins, des technologies abordables et évolutives.

Connaissances et communications

Nous nous engageons à autonomiser les habitants de la région Pacifique en partageant les connaissances par le biais de systèmes fiables, de plateformes innovantes et interactives, de communautés de pratique et de portails hébergeant des informations techniques et scientifiques essentielles. Nous offrirons à nos membres des îles du Pacifique la possibilité de faire entendre leur voix et nous mettrons en place des actions de communication percutantes visant à promouvoir la protection et la gestion durable de notre environnement, ainsi qu'à renforcer la lutte contre le changement climatique.

Financement durable

Le PROE diversifiera les sources de revenus et s'assurera un financement prévu sur plusieurs années afin de maintenir une base financière durable pour les activités de base et les programmes. Nous saurons conserver la confiance de nos membres, de nos partenaires et de nos bailleurs de fonds, grâce à une planification des aspects financiers et des programmes de travail, à la mise en œuvre de pratiques favorisant la rentabilité et l'efficacité, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes de contrôle et d'équilibre. Notre rôle en tant qu'entité accréditée du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et du fonds pour l'adaptation (FA) continuera d'être renforcé, car il constitue une source de revenus essentielle pour la mise en œuvre des priorités de nos membres. Le niveau de financement dont dispose notre organisation nous permettra d'accélérer la mise en place de nos services et d'accroître notre impact auprès des populations du Pacifique.

Partenariats

Facilitateurs

Objectif 5 : Le PROE est une organisation inclusive, innovante, agile et influente, qui œuvre avec efficacité au service des populations du Pacifique.

Résultats :

1. **Population et culture** : Le leadership et les compétences du PROE garantissent et renforcent une culture transformatrice, inclusive et dynamique.
2. **Gouvernance** : Le PROE dispose de systèmes et de processus robustes qui permettent de garantir une bonne gouvernance.
3. **Transformation numérique** : Le PROE propose des solutions numériques transformatrices et innovantes, pour des prestations de services efficaces.
4. **Connaissances et communications** : Les activités de gestion des connaissances et de communication du PROE contribuent à sensibiliser le public et à susciter des actions positives.
5. **Financement durable** : Les membres du PROE et le PROE lui-même disposent d'un financement durable permettant de répondre aux priorités climatiques et environnementales.
6. **Partenariats** : Le PROE a établi des partenariats qui permettent de tirer parti des ressources, de répondre à ses priorités stratégiques et aux besoins de ses membres.

Nous reconnaissons que des partenariats solides et une mise en œuvre multipartite sont essentiels pour une coordination et assurer une mise en œuvre efficaces des initiatives environnementales et climatiques aux niveaux régional et national. Nous entretiendrons des partenariats sincères et fructueux et rechercherons de nouveaux partenaires partageant les mêmes valeurs, afin de faire progresser les priorités des États membres insulaires du Pacifique et de diversifier notre accès aux ressources financières et techniques.

Les stratégies internes de l'organisation, alignées sur le Plan stratégique 2027-2036 du PROE (notamment notre stratégie en matière de ressources humaines, notre stratégie de gestion de l'information et des connaissances, notre stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication, notre stratégie relative aux partenariats, à l'engagement et à la mobilisation des ressources, notre stratégie de financement et de dotation en ressources durables, ainsi que notre stratégie de communication) fournissent des précisions supplémentaires sur les initiatives et les activités liées à nos facilitateurs.

[Les sections suivantes (7, 8 et 9) seront développées plus avant dans la prochaine ébauche.]

7.0 Mise en œuvre sous la forme « *Un seul Va'a, un seul PROE* »

Nous mettrons en œuvre le Plan stratégique 2027-2036 sous la forme *un seul Va'a, un seul PROE* grâce à une approche intégrée de planification et de financement, et à un alignement stratégique de l'ensemble du PROE au niveau du personnel (Figure 3) :

- Le Plan stratégique 2027-2036 reflétera et répondra aux engagements internationaux, régionaux et nationaux des membres, et définira l'orientation globale du PROE.
- Les stratégies thématiques, sous-thématiques et institutionnelles détailleront les actions et initiatives spécifiques visant à soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique.
- Les efforts de mobilisation des ressources du PROE s'appuieront sur des plans d'activité élaborés en fonction des priorités définies dans le Plan stratégique 2027-2036, ainsi que sur celles des stratégies thématiques, sous-thématiques et institutionnelles, et seront ainsi facilités par ces derniers.
- Au niveau fonctionnel et opérationnel, nos activités et nos besoins en ressources seront définis dans les plans de projet, les approches programmatiques, ainsi que dans le programme de travail biennal et le budget du PROE approuvés par la réunion:Conférence du PROE.
- Les plans de travail du personnel du PROE, ainsi que les budgets relatifs au personnel et au fonctionnement, seront liés au Plan stratégique 2027-2036 afin de garantir que le travail du personnel est pertinent par rapport aux priorités stratégiques du PROE et permet de les atteindre.

Un seul Va'a, un seul PROE

Les domaines d'intervention stratégiques et les facilitateurs seront pilotés par des programmes et des départements spécifiques du PROE, mais la planification des travaux, la mise en œuvre des activités, ainsi que le suivi et l'évaluation s'effectueront à l'échelle de l'ensemble de l'organisation.. Le PROE dispose de mécanismes de coordination interne bien établis permettant une mise en œuvre intégrée et interorganisationnelle, connus sous la forme Un seul Va'a, un seul PROE. Il s'agit notamment des mécanismes suivants :

- Groupe de coordination des océans (Blue Team)
- Groupe de référence sur le financement des partenariats
- Groupe de révision et de suivi de projet
- Groupe de coordination, de suivi et de reporting environnementaux
- Comité des garanties environnementales et sociales
- Groupe d'intégration de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion

[Inclure de brèves descriptions des rôles et des fonctions de chaque groupe]

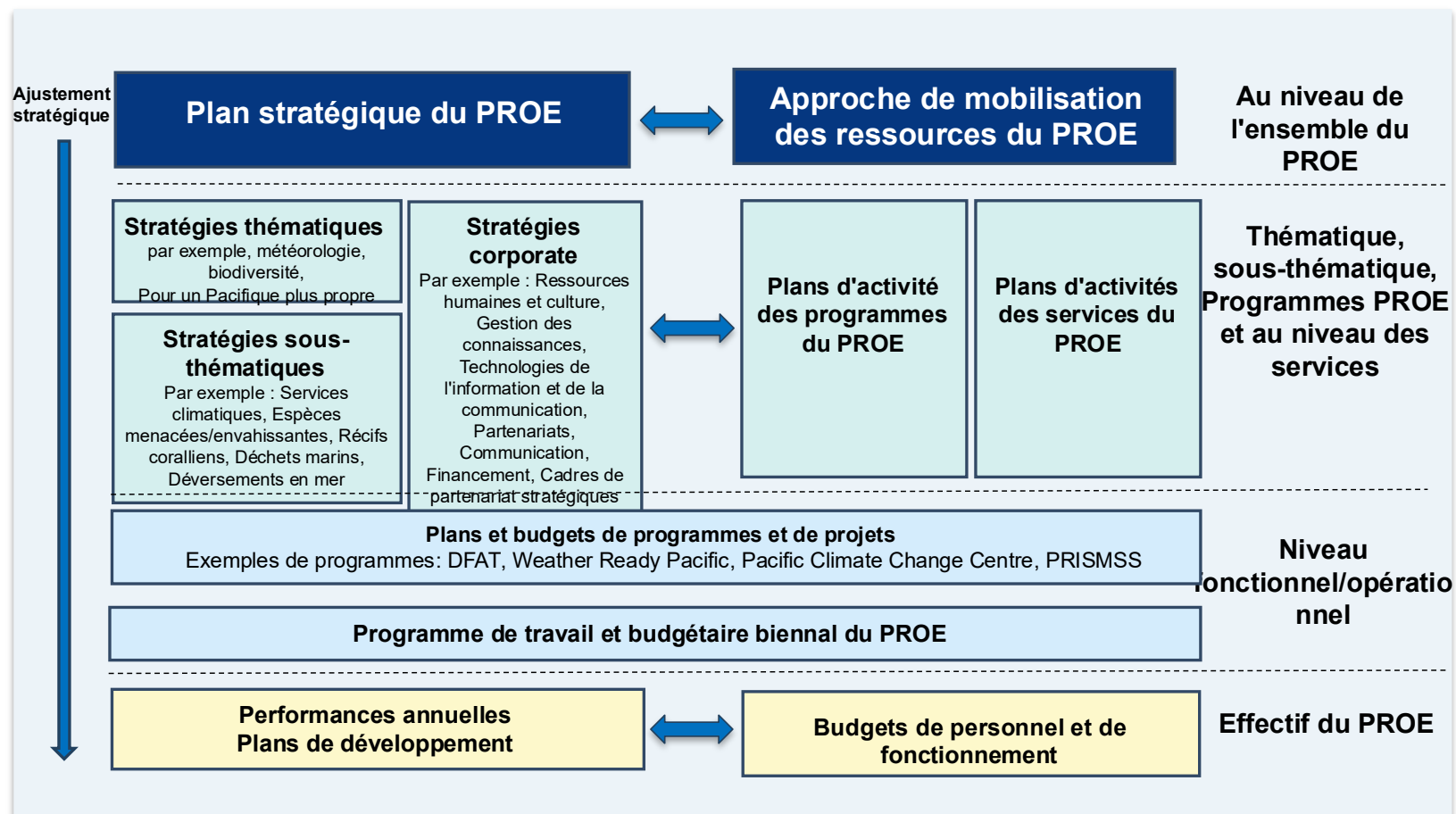


Figure 3 : Aperçu de l'approche du PROE en matière de planification et de financement intégrés.

Le PROE et les membres seront conjointement responsables de la réussite de la mise en œuvre du Plan stratégique, en appliquant la formule « *Un seul Va'a, un seul PROE* », mais en proposant différents types et niveaux d'activités (Figure 4).

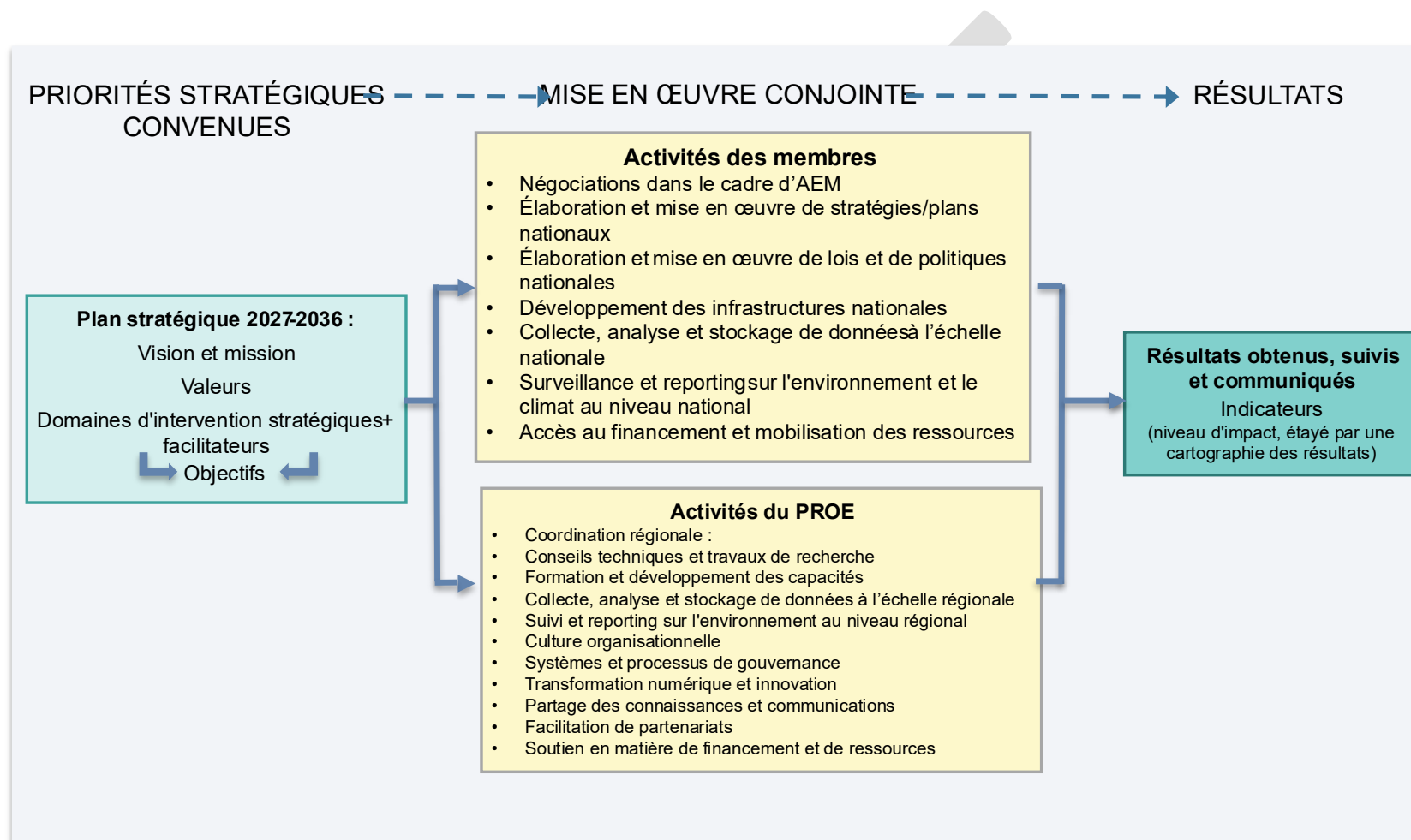


Figure 4 : Partenariat entre les membres et le PROE pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2027-2036 du PROE.

8.0 Suivi, évaluation, reporting et apprentissage

- Le cadre MERL reposera sur un ensemble d'indicateurs ciblés, étayé par une cartographie des résultats. L'accent sera davantage mis sur l'identification et l'utilisation des résultats à court, moyen et long terme, afin de comprendre les différences que nos activités et nos actions ont apportées en termes de vue d'ensemble, comment nous avons réalisé le changement, comment nous avons adapté et géré les risques, pourquoi les changements réalisés sont importants, qui/quoi a contribué au changement et si le changement peut être pérennisé ou étendu à plus grande échelle. Le tableau ci-dessous fournit un exemple de mappage des résultats pour le SFA 2 : Conservation de la biodiversité.
- L'accent sera davantage mis sur l'identification des leçons apprises et sur la manière dont elles ont été appliquées, afin de soutenir l'amélioration continue et de garantir la pérennité des progrès du PROE.
- Le PROE s'appuiera sur des données quantitatives et qualitatives pour le MERL (commentaires des pays, expériences du personnel et récits de changement).
- Une équipe de coordination MERL soutiendra et renforcera le suivi et le reporting annuel, ainsi que l'évaluation, la réflexion et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation.
- Le cadre de résultats du plan stratégique constituera un document d'accompagnement distinct.

Exemple de mappage des résultats pour le SFA 2 : Conservation de la biodiversité

Résultat 2.5 : Les États membres des îles du Pacifique adoptent des solutions fondées sur la nature (SfN) et des approches écosystémiques pour renforcer la résilience face au changement climatique et favoriser un développement durable		
Résultat à court terme	Résultat à moyen terme	Résultat à long terme
<u>Marqueur de progression 1 :</u> Les membres intègrent les SfN et les AfE à leur plan national ou à leurs initiatives portant sur la résilience climatique et sur le développement durable, avec le soutien du PROE	<u>Marqueur de progression 2 :</u> Les membres mettent en œuvre les SfN et les AfE grâce à des capacités/outils/infrastructures/ressources apportés ou mobilisés par le PROE	<u>Marqueur de progression 3 :</u> Approches SfN et AfE institutionnalisées, reproduites ou déployées à plus grande échelle par les membres

9.0 Gouvernance du plan stratégique

- Principaux mécanismes : Réunion/conférence du PROE, réunion du Conseil exécutif (EBM - Executive Board Meeting), troïka, comité d'audit.

La réunion/conférence du PROE et l'ordre du jour de l'EBM seront directement alignés sur le plan stratégique, ses objectifs et ses résultats.

- Mécanismes secondaires : Conseil météorologique du Pacifique, Conseil consultatif du Centre du changement climatique du Pacifique, consultations trilatérales annuelles avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tables rondes du PROE.

Des mécanismes de gouvernance secondaires seront utilisés pour résoudre des questions plus détaillées et spécifiques du programme, et fourniront des rapports actualisés à l'occasion de la Conférence du PROE.

- Mécanismes internes : Comité des risques, Comité d'examen des achats.
- Les actions de gouvernance doivent être définies ainsi que leur fréquence (évaluation finale, par exemple) ; examen indépendant à mi-parcours ; examen organisationnel indépendant corporate, programme de travail et budgétaire biennal préparé pour la Conférence du PROE/la réunion de l'EBM ; rapports du comité d'audit ; rapports de la Troïka.

10.0 Liste des acronymes

[Insérer la liste]

DRAFT